

Noyen sur Seine
Bulletin municipal

n° 118
Automne
2018



LE
PORT
MONTAIN

NOYEN
SUR
SEINE

LE
VEZOUULT

Le CARNAVALET



Dossier spécial rentrée scolaire : pages 6 à 8

Edito

Invariablement, avec ce Carnavalet d'automne nous abordons le thème de la rentrée, rentrée des adultes avec notamment la reprise des activités professionnelles et rentrée des enfants. Mais cette année la rentrée scolaire revêt pour notre village un caractère particulier puisqu'il s'agit de la dernière effectuée dans notre école. On peut certes, le déplorer mais il arrive un moment où les évolutions de notre monde moderne ne nous laissent pas le choix et il nous a donc fallu opter pour la moins mauvaise des solutions. Un dossier complet vous est donc proposé en pages 6 à 8 sur ce sujet.

Pendant l'été les travaux ont ralenti, congés des entreprises obligent, mais ont néanmoins continué avec le complément de modification de la place du calvaire lié à la création d'un arrêt bus sécurisé qui est maintenant opérationnel mais la création d'un plateau surélevé au Vezoult pour tenter de sécuriser la circulation automobile a pris du retard (page 3).

Notre grand projet d'aménagement d'un local infirmières est en attente de la délivrance du permis de construire qui ne devrait plus tarder.

Bonne rentrée à tous ...

MAIRIE

Téléphone: 01 64 01 81 20

Adresse mail:
noyen.seine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

- Mardi et Jeudi de 14h à 17 heures
- Samedi de 10h à 12 heures (permanence élus)

SITE INTERNET COMMUNAL:

www.noyensurseine.fr

SERVICES TECHNIQUES

Tél. : 06 70 97 58 00

Etat Civil

Naissances:

- **MORIN Rya Julie le 5 août 2018 (2 bis route de Villiers)**

Harika a disparu depuis le 26 septembre ... si vous la voyez, merci d'appeler son propriétaire au

06 21 47 90 05



Petite annonce

Action solidaire :

Le refuge « Le chalet des chats » situé à Everly qui recueille et soigne les chats abandonnés, rencontre des difficultés financières (règlement des factures de vétérinaires).

La cagnotte solidaire « Aidons Mayanne » a été créée sur le site Leetchi.

Les personnes n'ayant pas Internet ou ne voulant pas utiliser leur carte bleue peuvent contacter Mme Michelle FRANCOIS au 01 64 01 87 15 qui effectuera le don pour eux en leur nom.

Vie communale

Travaux

→ Réaménagement place du calvaire



Rappelons que les travaux prévus avaient été exécutés mais malgré les plans approuvés par les différents acteurs, la desserte ne pouvait se faire en raison du gabarit des nouveaux cars de ramassage, élément qui n'avait pas été signalé en temps utile par la compagnie de ramassage.

Les travaux complémentaires permettant le passage de tous les gabarits de cars sur la voie qui leur est réservée ont donc été effectués.

→ Projet local infirmières

Le changement des huisseries prévu dans le premier projet de réhabilitation du bâtiment en même temps que la toiture devraient être effectués avant la fin de l'année.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur, le permis de construire est attendu, l'objectif étant maintenant une mise à disposition au printemps prochain.

A noter que 3 tilleuls ont dû être abattus pour préparer la réalisation de l'assainissement du bâtiment.

→ Divers

La réparation du mur du cimetière endommagé par un véhicule non identifié a été réalisée comme prévu.

Manifestations

→ Festivités du 14 juillet



C'est sous un soleil estival que se sont déroulées les festivités du 14 juillet.

Le repas a rassemblé de nombreux convives et les jeux ont fait la ravissement des petits comme des grands.

Cette année, les poneys ont été l'attraction des enfants qui ont pu faire leurs débuts de cavaliers.

Distribution des récompenses et apéritif ont clos cette belle journée.

Le lendemain, la traditionnelle retraite aux flambeaux nous a emmenés sur les bord de la Seine où un magnifique feu d'artifice a été tiré... Sans conteste, il a été particulièrement réussi cette année...



Vie communale

Manifestations (suite)

→ Circuit de la Libération

Le dimanche 26 Août 2018, l'association « Nos Gens d'Hier » a organisé une commémoration à Noyen.

Environ 25 véhicules d'époque et 70 personnes (civils et militaires) ont défilé dans la commune, puis une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts.

Un apéritif offert par la commune a réuni tout le monde dans la cour de l'école puis de nombreuses personnes, Noyennais ou extérieurs on partagé un repas à la roulante avec les collectionneurs pour le déjeuner au son de l'accordéon.

Tous nos remerciements à l'association «Nos Gens d'hier» pour avoir choisi notre village en clôture de ce circuit de 4 jours dans le Bassée-Montois.



→ Inauguration et portes ouvertes au méthaniseur

L'unité de méthanisation Bassée Biogaz située sur le territoire de notre commune a été inaugurée le 13 septembre en présence d'élus et de représentants de la Région Île-de-France.

Le projet est porté par Nicolas Brunet agriculteur à Noyen et le bureau d'études Artaim Conseil. Ce site de méthanisation produit 16,5 milliards de kWh/an (GWh/an) de biométhane à partir de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVEs) et de co-produits de l'agriculture soit l'équivalent de la consommation de près de 1400 foyers chauffés au gaz. Il s'agit du premier site de biométhane d'origine agricole raccordé au réseau de transport de gaz d'Île-de-France.

Cette inauguration a été suivie par une opération portes ouvertes le samedi suivant 15 septembre et a attiré un certain nombre d'habitants de Noyen et des communes alentours.



Vie festive

Comité des Fêtes



→ Pique-nique du 15 août

C'est avec un temps magnifique que nous nous sommes retrouvés pour partager notre traditionnel pique-nique du mois d'août.

Il fut comme d'habitude très convivial sous le marronnier du terrain communal, et plein de joie et de bonne humeur.

Une partie de pétanque très sympathique permet de clore cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine !



→ Assemblée Générale.

Le samedi 29 septembre à 10h00 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du Comité des Fêtes.

Après un bilan des manifestations passées depuis la précédente assemblée et l'approbation du bilan financier, 20 des personnes présentes se sont déclarées membres actifs pour la prochaine saison. Le Comité des Fêtes a le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres : Alain Ageorges, Martin Bikong, Lionel Oliveiro et Marie Josée Ragot.

Parmi ces 20 membres actifs, 10 personnes ont été élues pour siéger au Conseil d'Administration : André Capmarty, Danyèle Capmarty, Alain Cocula, Delphine Mégret, Johny Nicolas, Marie Nubul, Roger Pernet, Céline Prévault, Renée Scibravy et Fabien Schmitt.

Le nouveau bureau se compose de Danyèle Capmarty, présidente, Delphine Megret, trésorière et Roger Pernet, secrétaire.

Dorénavant, l'Assemblée Générale aura lieu chaque année au mois de septembre.

Le calendrier de la saison 2018/2019



Mercredi 31 octobre :	Halloween
Vendredi 16 novembre :	Beaujolais nouveau
Dimanche 9 décembre :	Spectacle de Noël pour enfants
Dimanche 6 janvier :	Galette des rois
Samedi 16 février :	Repas du comité
Dimanche 14 avril :	Brocante
Lundi 22 avril :	Chasse aux œufs de Pâques
Vendredi 31 mai :	Fête des voisins
Dimanche 9 juin :	Concours de pétanque
Dimanche 14 juillet :	Repas, jeux.
Dimanche 18 août :	Pique-nique

Vie scolaire

→ Le R.P.I. : un peu d'histoire.



Notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprenant les communes de Fontaine-Fourches, Noyen sur Seine et Villiers sur Seine va donc évoluer à nouveau en fin d'année avec le transfert des 2 classes de notre village à Fontaine-Fourches.

Avant d'aborder les raisons qui ont conduit à ce choix, revenons sur l'historique de ce RPI.

Création du RPI :

Le RPI Fontaine-Fourches/Noyen sur Seine/Villiers sur Seine a été créé en 1991 afin de préserver les écoles primaires de ces 3 villages. En effet, les « classes uniques » de l'époque qui comportaient au sein d'une même classe tous les niveaux du primaire, du CP au CM2 n'étaient plus viables.

L'idée était donc de mutualiser les moyens de ces 3 villages afin de constituer des classes réparties dans chacun d'eux et ne comportant qu'un à deux niveaux.

Cette solution était très avantageuse, pour les enfants notamment, car elle leur assurait un meilleur enseignement comparable à celui en milieu urbain. L'inconvénient en était la nécessité d'organiser un ramassage scolaire entre les 3 villages.

Malgré quelques réticences, les élus des 3 villages de l'époque unirent leurs efforts pour créer ce RPI.

Evolutions du RPI :

La création de ce RPI permet donc de garder nos écoles mais aussi d'accueillir les jeunes enfants au sein de classes maternelles créées en

même temps puis, à la demande de nombreux parents, quelques années plus tard une cantine fut construite à Fontaines-Fourche ainsi qu'une garderie pour faciliter la vie des couples ayant une vie professionnelle.

Pour se conformer aux « normes » de l'Education Nationale qui prévoient la suppression des classes isolées (c'est-à-dire ne comportant qu'un seul enseignant) et continuer à assurer le meilleur enseignement possible aux enfants, ce RPI a évolué une première fois à la rentrée 2017 avec le transfert de la classe de Villiers sur Seine à Fontaine-Fourches.

La deuxième évolution sera donc le transfert des 2 classes de Noyen également à Fontaine-Fourches dès que l'extension du groupe scolaire sera achevée c'est-à-dire aux vacances de Noël 2018.

Le regroupement : les raisons de ce choix.

Il y a plusieurs mois déjà que les élus des 3 villages qui composent le RPI avaient réfléchi au moyen de le préserver face à une possible disparition dans les années à venir au profit d'un regroupement en dehors de nos communes. En effet, comme déjà dit, les classes « isolées » étant appelées à disparaître, le risque était de voir nos enfants « partir » vers des groupes scolaires alentours de plus grande taille.

C'est ainsi qu'est né le projet de regroupement des classes actuellement réparties sur Noyen, Villiers et Fontaine-Fourches dans cette dernière commune qui possède la cantine et la garderie car une structure plus importante est un gage de pérennité.

Certes, cette solution imposait d'agrandir le groupe scolaire de Fontaine-Fourches avec l'investissement financier correspondant mais les 3 municipalités ont décidé de recourir à un Contrat Rural Intercommunal supporté par la Région Ile de France et le Département de Seine et Marne.

Ce type de financement a le mérite d'être très intéressant puisqu'une subvention de l'ordre de 70% est accordée.

Vie scolaire

D'autres raisons sont venues renforcer cette idée de regroupement : en effet, la mutualisation des moyens est toujours profitable à tous niveaux (le meilleur exemple dans le passé étant la création des classes de maternelle, cantine et garderie) et notamment au niveau des moyens humains : il pourra ainsi être beaucoup plus facile de palier à l'absence exceptionnelle d'un enseignant, ce qui était très problématique pour une classe isolée. Les enseignants eux-mêmes se sentent plus en sécurité et mieux épaulés dans une structure plus étoffée.

Conclusion.

Même si la disparition d'une école dans un village est toujours vécue comme un «traumatisme» par les habitants que nous sommes, au même titre que la disparition d'un commerce, il nous faut voir le verre à moitié plein au lieu du verre à moitié vide et considérer que notre RPI pourra continuer à exister ce qui est là l'essentiel et que nos enfants continueront à bénéficier d'un enseignement de proximité.

La rentrée a eu lieu le lundi 3 septembre et les élèves sont répartis comme suit :

Fontaine-Fourches:

- 12PS et 11 MS avec Mme Alix
- 9GS et 12 CE1 avec Mme Prudhomme
- 19 CP avec Mme Legrand

Noyen:

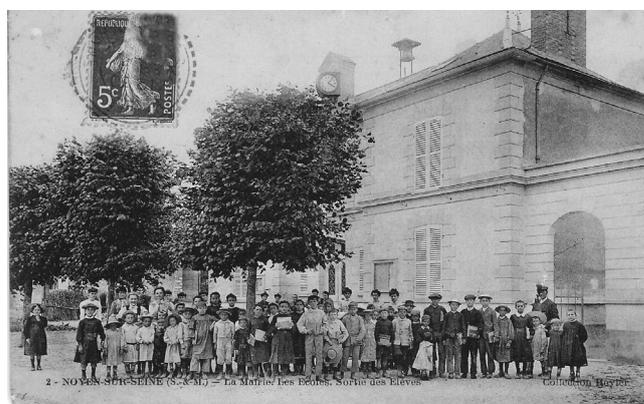
- 19 CE2 et 4 CM1 avec Mme Dubar
- 11 CM1 et 17 CM2 avec Mme Borie

L'école de Noyen : son histoire.

La construction de cet édifice date de 1870 et on y retrouve donc toutes les caractéristiques des écoles républicaines voulues par Jules Ferry : la façade principale est ornée d'une horloge et d'un clocheton qui font écho au clocher de l'église et montre cet antagonisme entre le professeur et le prêtre, le savoir et la religion.

Les bâtiments n'ont pratiquement pas changé entre leur construction et maintenant ; on trouve l'exemple même des écoles à l'ancienne, c'est-à-dire dans le même bâtiment, la mairie du village, l'école et le logement de fonction de l'instituteur.

Avant cette construction, c'est un bâtiment situé en bas de la rue de l'Eglise qui a servi au moins pendant 25 ans de mairie et d'école. Le bâtiment mitoyen situé à l'angle sud-ouest de la propriété du château a servi de logement de l'instituteur. Monsieur Darblay, propriétaire du château a acquis ce bâtiment à la commune qui l'avait construit sur un coin du potager cédé par Madame Darblay.



Vie scolaire

→ Les travaux d'extension à Fontaine-Fourches.

Les travaux du nouveau groupe scolaire de Fontaine-Fourches en sont maintenant à leur dernière phase et les classes de Mmes Dubar et Borie seront donc transférées de Noyen à Fontaine-Fourches pour la rentrée en janvier.

Compte-tenu des frais de transport supplémentaires et non prévus occasionnés par

cette nouvelle organisation, le syndicat scolaire prendra en charge le coût des cartes de transport. Pour cela, une fois la demande de carte de transport effectuée, les familles pourront déposer leur justificatif de paiement accompagné d'un RIB à la mairie de Fontaine Fourches.

Cette extension comprend :

Trois classes primaires.

Une double garderie.

Un hall d'entrée commun.

Le bureau de la directrice.

Un ensemble de sanitaires.

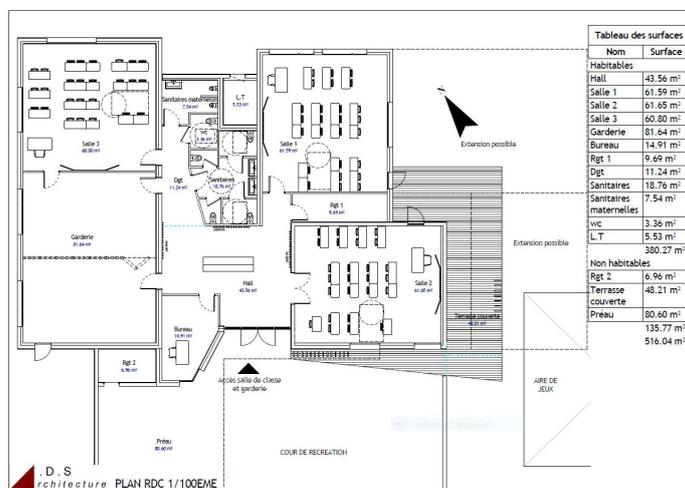
Un préau.

Une aire de jeux.

Une extension possible



VUE DEPUIS LA COUR DE RECREATION



Les travaux en cours

Vie pratique

Paroles d'assistantes maternelles

« C'est bien souvent au petit matin qu'il nous faut accueillir papa, maman et l'enfant chéri.

Les premiers jours, la séparation n'est pas toujours simple, mais confiance et patience nous permettent de rassurer le parent et préparer le bout de Chou à cette nouvelle expérience de vie.

La journée de la « nounou » peut commencer ! Et quelle énergie il nous faut pour nourrir, jouer, promener, divertir, écouter,

décoder les gestes rires ou pleurs, soigner et consoler, mais surtout saisir chaque moment de bonheur.

Mais quelle belle récompense que le sourire de bébé une fois la sieste terminée...

Douceur et tendresse rythment notre journée et quand papa ou maman le soir vient chercher l'enfant, prendre le temps de transmettre ces petits moments de bonheur essentiels à l'épanouissement de la famille. »



Quel beau et noble métier que celui de « Nounou » !

Mais bien plus qu'un métier avec ses règles et obligations professionnelles, le travail d'assistante maternelle est une mission relais dont il faut mesurer l'importance.

Aider l'enfant à devenir grand, travailler à son éveil et surtout respecter les projets éducatifs propres à chaque famille. Lui réserver au sein du foyer d'accueil, un espace de jeux et une chambre personnelle où il se reposera loin des bruits et pleurs des modes de garde collectifs.

Il est essentiel aussi de conserver une grande amplitude d'horaire de garde, de jour comme de nuit, afin de respecter le rythme de l'enfant et son épanouissement ; d'où l'intérêt de l'accueil personnalisé que propose ce mode de garde.

Afin d'échanger leurs expériences personnelles et préserver cette qualité de travail, les assistantes maternelles se réunissent régulièrement. S'informer, se former, échanger sur les désirs des parents et partager ces petits moments privilégiés qui donnent de la fierté à ces Nounous !

« Alors papas et mamans, n'hésitez pas à nous contacter, afin qu'ensemble nous fassions de ces années essentielles à la famille, un pur moment de tendresse et bonheur, dont l'enfant gardera plus tard le souvenir de jours heureux. »



Jocelyne CHEVARIN 29 rue Grande

06 82 40 59 26

Patricia SCHMITT 6 rue de l'église

01 64 01 25 15 / 06 45 16 25 71

Réserve Naturelle de la Bassée

Les gazouillis de la Réserve.

Quoi de neuf à Noyen-sur-Seine ?

Le secteur du Chêne de la Feuchelle abrite le cœur de la population de Vigne sauvage...

La Vigne sauvage est l'ancêtre de la vigne cultivée mais c'est aussi une espèce emblématique de la réserve de la Bassée. Cette liane menacée de disparition, est protégée en France. Or les forêts alluviales inondables de la vallée de la Seine abritent l'une des plus importantes populations françaises. Des pieds ont été recensés entre Marolles-sur-Seine et Romilly-sur-Seine mais le cœur de la population se trouve dans la réserve naturelle et notamment au Chêne de la Feuchelle, au Port Montain.



Il nous semblait primordial de lancer une étude génétique, pour confirmer qu'il s'agissait bien de pieds de Vigne sauvage et non de vignes ensauvagées ou même d'hybrides avec de la vigne cultivée. En effet, il est très

difficile à l'œil d'être certains de bien identifier l'espèce...

Bonne nouvelle : il s'agit bien de Vignes sauvages, pour 93 pieds sur les 97 analysés !

La Vigne sauvage est surtout connue pour marcotter ou faire des rhizomes et former ainsi des clones d'elle-même. Pour assurer un meilleur brassage génétique, il faudrait augmenter le taux de reproduction sexuée (c'est-à-dire entre 2 individus différents). Nous avons donc étudié, d'abord en laboratoire, la germination de grains de raisin : quelles sont les conditions idéales ? à quoi ressemblent les jeunes plantules ? Ces informations nous ont permis de partir sur le terrain à la recherche de jeunes plants. Bonne surprise, il y en avait bien plus qu'espéré. Nous avons même trouvé quelques pieds âgés d'un an ou deux. Certains de ces pieds seront suivis dans le temps car c'est dans les premières années de vie que le taux de mortalité est le plus élevé. Affaire à suivre, donc !

De plus, l'étude a montré que la diversité génétique entre les individus est faible, c'est-à-dire qu'ils ont des liens de parenté assez forts. Mais elle met aussi en évidence une quarantaine d'individus plus éloignés génétiquement.

Pour limiter la consanguinité, nous allons donc voir s'il est possible de les bouturer et de les réimplanter dans des secteurs où les pieds de Vigne sauvage ont de très forts liens de parenté (clones, frères-sœurs, ...).

Mais ce n'est pas la seule plante menacée connue à Noyen!

Le territoire de la commune recèle d'autres trésors, notamment quelques pieds d'une plante menacée de disparition en Île-de-France : l'Ænanthe fistuleuse.

Cette plante, spécifique des prairies humides, fleurit de juin à septembre. Elle a été observée par les agents de la réserve lors des inondations de 2016, au niveau de l'ancien abreuvoir dans le centre-bourg de Noyen-sur-Seine, à droite après la Rue du bac, en allant vers le pont. Le terrain étant détrempé, l'agent communal n'avait pas pu tondre, et c'est ce qui avait permis à cette plante de fleurir. L'année suivante, après une première tonte précoce, il a été décidé avec M. le Maire de délimiter une zone dite « refuge », qui ne sera plus tondue, mais qui permettra à l'espèce de fleurir et de faire des fruits. Et, bingo, cette année ce sont plusieurs dizaines de pieds qui ont été observés !



En Bassée, seules deux autres populations ont été recensées : l'une dans une prairie près du château de Noyen, l'autre à Jaulnes.

Nous tenons à remercier le Maire de Noyen-sur-Seine, son équipe municipale et les agents communaux pour ce partenariat qui porte ses fruits (au sens propre comme au figuré !).

Réserve Naturelle de la Bassée

Les gazouillis de la Réserve (suite).

Et ailleurs ?

Sensibilisation : Près de 250 enfants sensibilisés sur les 7 communes de la réserve grâce à de nombreuses animations scolaires sur l'année 2017-2018 !

La réserve met l'accent sur les animations scolaires dans les 7 communes de la réserve (et les communes en regroupement pédagogique). Depuis 2014 la réserve recrute, en alternance pendant 2 ans, un Apprenti préparant un BTS Gestion et Protection de la Nature. C'est grâce à sa présence que ces animations ont pu être fortement développées.

Guillaume Caniotti, notre premier apprenti, avait lancé la dynamique sur les années 2014-2016. Pierrick Nivet l'a maintenue et même développée les deux années scolaires suivantes. Il a en effet travaillé avec les professeurs des écoles des communes de la réserve d'une dizaine de classes de primaire et de maternelle, créant des animations pour environ 250 enfants.

Des projets pédagogiques ont été élaborés conjointement sur des thèmes choisis par les enseignants : certains ont demandé des projets montrant à leurs élèves la diversité des espèces vivantes avec des animations sur les oiseaux, les mammifères, les petites bêtes ...

Focus : Le ver luisant

Contrairement à ce que son nom peut nous faire croire, il ne s'agit pas d'un vers mais d'un insecte. Et plus précisément d'un coléoptère, dont la femelle est connue pour émettre une lumière durant la nuit afin d'attirer les mâles et se reproduire. Autre petite anecdote, ce mangeur d'escargots est aussi d'une aide précieuse dans nos jardins !

La réserve relaie localement l'observatoire des vers luisants.

Vous pouvez renseigner la présence ou l'absence de vers luisants dans vos jardins ou près de vous en remplissant un formulaire, disponible à la Maison de la réserve ou sur notre site internet. Nous comptons sur vous !

D'autres ont préféré travailler en profondeur sur un thème en particulier, comme à Everly ou à Jaulnes où les enfants ont découvert le monde fabuleux des insectes et les différentes espèces vivant en forêt, dans l'eau ou dans les prairies.

Ils ont même construits des hôtels à insectes qui ont été installés dans les communes.



Depuis la rentrée 2018, nous accueillons un nouvel apprenti, Arthur de France, qui poursuivra le travail engagé par ses prédécesseurs. Les enfants de Noyen-sur-Seine, regroupés bientôt à Fontaine-Fourches, travailleront tous sur le thème de l'eau, et en particulier les petites bêtes. Les CM1/CM2 découvriront plus particulièrement les plantes aquatiques, ayant déjà étudié la faune des mares l'année dernière.



Pour plus d'informations sur les actualités de la réserve et les actions menées, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet : reserve-labassee.fr ou à visiter notre page Facebook : facebook.com/reserve.labassee.

Récréation

Solutions dans le prochain "LE CARNAVALET n° 119 Hiver 2018-2019"

vraiment tête	belle-mère	étoiles de mer	rendirent meilleur	disparu	niveau de fleuve	souhaiteras		
balai de table	unira	souillé	coordina-tion		palpa			
↳	↳	↳	↳		↳			
machine à beurre				filet lumineux				
fin de fable				séduits		Tour d'Italie		
↳			aliment crémeux c'est l'aluminium					
nomme-rait					faire de l'effet			
couteux					puni			
↳		petites terres grande ville			↳	temps de géologue petit cigare		
arme de truite beau volatile			peu de chose longues suites			étalon financier avant de navire		
↳		assu-jettie					source de chaleur	
		raviras						
ultimes	marque d'infinifit tissus de laine		critiquas vivement proche adresse					
↳	↳		↳		raffine-ment			
					célèbre		érigera	
mettre au rancard	jeune poisson articles de presse			chamois pyrénéen boisson familière				
↳	↳					habitant de fruit rage d'antan		
			bouche-rie					
			calculs		poisson plat			glissent sur la glace
variés					explosers			
ténue				effroi			rappel d'étourdi désert de pierres	
↳		refuge de lièvre					↳	
hésiteras								
installais				de bonne heure souve-tains		saison de canicule pièce de maintien		
↳				↳		↳		
	volet roulant outil de guerrier				gouver-ner ronqueuse de tricot			
noua	↳				↳			
		très gros					mot d'enfant vallée inondée	
		ennui de matcheur					↳	
arme de tir actes de charité			réfutai		cantine de vache symbole du radian			indica-tion de licence
↳			↳		↳			↳
			négation		remorque			
vin d'Espagne				gros citrons				
↳				↳				

4	3	2	5	8	6	9		7
7					1	6	8	
8	1	6			2	3	4	5
6	9		2	1	7	4		8
		8						3
	4			5	3	2		9
2	6	1			8	5	3	
3		5			4		9	
9	8	4	6	3	5	7		

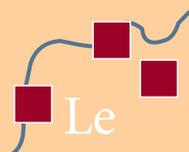
Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions du précédent "LE CARNAVALET n° 117 ETÉ 2018»

9	6	8	5	7	2	1	4	3
3	4	2	1	9	6	5	8	7
5	1	7	3	8	4	2	6	9
8	5	3	6	1	9	7	2	4
2	9	1	4	5	7	6	3	8
4	7	6	2	3	8	9	5	1
6	3	5	9	4	1	8	7	2
7	2	9	8	6	3	4	1	5
1	8	4	7	2	5	3	9	6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

•	C	•	P	•	A	•	F	•	C	•	S	•	F
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	I	Q	U	E
•	S	A	L	U	T	•	R	O	U	L	U	R	E
R	E	P	A	R	E	R	A	I	T	•	A	N	S
•	M	O	N	T	R	A	•	S	E	C	T	E	•
M	A	T	•	O	R	I	N	S	•	A	T	•	D
•	T	E	T	U	E	S	•	E	U	R	O	P	E
D	E	•	E	T	R	I	E	R	S	•	N	O	M
•	•	O	R	•	A	N	G	E	•	E	S	S	E
P	L	U	M	E	S	•	A	N	O	N	•	T	U
•	A	V	I	S	•	B	I	T	S	•	M	E	R
A	V	E	N	T	U	R	E	•	A	M	E	R	E
•	A	R	A	I	R	E	•	F	I	E	L	•	R
E	S	T	•	M	E	C	H	E	•	D	A	D	A
•	S	U	C	A	•	H	A	R	D	I	•	A	•
H	E	R	O	I	N	E	S	•	O	T	A	G	E
•	•	E	N	T	E	T	E	S	•	M	U	R	•
M	I	S	S	•	E	S	•	M	E	T	I	E	R
•	D	•	T	A	S	•	P	A	R	U	T	•	E
C	E	S	A	R	•	N	U	I	•	F	I	E	R
•	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	E	R	A



n° 118
AUTOMNE 2018

Le CARNAVALET

Ont collaboré à ce numéro

Rédactionnel : André Capmarty, Sabine Delaveau, Patrick Gageat, Delphine Mégret, Renée Scibravy

Coordination : Patrick Gageat

Conception graphique : Patrick Gageat

Photo couverture : Rentrée scolaire 2018